

6 Société et Culture

**Santé/Rencontre ministre d'Etat-Syndicats/ Sur la réduction du train de vie de l'État
" Faut pas toucher à nos salaires, sinon... "**

F.B.E.M
Libreville/Gabon

C'est la condition posée par les partenaires sociaux de la Santé à leur ministre de tutelle, Denise Mekam'ne Taty, pour espérer un climat social apaisé.

MIEUX expliquer, au cours d'une réunion, pour ce qui est de la Santé, les mesures d'austérité annoncées par le Conseil des ministres du 21 juin dernier. C'est la teneur de l'invite faite, mardi, par le ministre d'Etat à la Santé, Denise Mekam'ne Taty, aux partenaires sociaux de son département (Synaps, Synamops, Synafa et Symefoga) qui étaient tous présents. Occasion pour Mme Mekam'ne Taty de "couper court" à certaines allégations en rapport à ces décisions, et d'appeler les partenaires sociaux à rester "sereins" face à ces mesures qui ne visent que le bien du plus grand nombre. Une nécessité, selon le membre du gouvernement, d'autant que le Gabon s'est engagé, avec le soutien du Fonds



Photo : F.B.E.M



Photo : F.B.E.M

Le ministre d'Etat Denise Mekam'ne Taty a expliqué aux partenaires sociaux les raisons des mesures gouvernementales. Photo de droite : Les syndicalistes (à gauche) ont appelé à ce que les acquis sociaux des travailleurs ne soient pas touchés.

monétaire international (FMI), dans un plan de relance économique qui nécessite « de mettre fin à certaines situations qui, en période de crise, peuvent paraître comme des excès... Ces mesures ne sont pas faites contre nous, mais pour un meilleur fonctionnement de l'État. Il nous faut donc faire preuve de solidarité, de responsabilité ». Responsabilité surtout, selon le ministre d'État, que le secteur santé est des plus sensibles. Et d'ajouter à l'endroit de ses interlocuteurs : « Vous avez vu dans l'analyse que toutes ces mesures sont à même de

rapporter près de 70 milliards de francs CFA d'économies à l'Etat. C'est une somme importante. Il fallait le faire. » Si les leaders syndicaux ont regretté de ne pas avoir été consultés en amont de ces décisions, ils ont, néanmoins, salué "ces mesures courageuses et longtemps réclamées" de réduire le train de vie de l'État. Ils ont, par la suite, rassuré le ministre de ce que pour l'heure, et au vu de la présentation de ces décisions, elles ne donnent pas lieu à un quelconque mouvement d'humeur. Mais que la donne ne changera que si

les acquis sociaux des fonctionnaires lambda, dont les salaires, venaient à être touchés ou réduits. « Tant que nos salaires, qui ne nous permettent pas déjà de bien boucler nos mois ne sont pas touchés, il n'y aura pas grève dans la Santé », ont-ils rassuré. Les syndicalistes ont, toutefois, appelé à ce que les bénéficiaires qui seront engrangés au sortir de ce dégraissage administratif soient, dans la mesure du possible, reversés dans le domaine de la santé, qui connaît plusieurs manquements. Ce qu'a aussi espéré le ministre d'État Denise

Mekam'ne Taty. Pour finir, les deux parties ont convenu de sensibiliser les bases syndicales pour passer ce message d'apaisement. Pour rappel, les pouvoirs publics ont initié une batterie de mesures le 21 juin dernier, dans le but de réduire le train de vie de l'État. Des mesures qui vont de la réduction de la taille du gouvernement et des cabinets, à la suppression des certaines fonctions administratives (SGA2, PCA, chef de Cabinet, etc), en passant par la traque des doubles salaires et des fonctionnaires fantômes.

Lutte contre le paludisme

Un nouveau Plan stratégique national en gestation

SNN
Libreville/Gabon

AGENTS du ministère de la Santé, experts des différents organismes internationaux dont l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et partenaires divers étaient réunis, hier, au siège du Programme national de lutte contre le Sida (PNLS). Dans le cadre d'un atelier de validation du plan stratégique national de lutte contre le paludisme, organisé par le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP). L'objectif de ces assises était de valider la nouvelle feuille de route pour la lutte contre le paludisme dans la période 2018-2021. Laquelle va comprendre, selon le directeur du PNLP, Dr Saïou Abdul Razack, « les différentes stratégies à développer pour mener la lutte contre le paludisme pendant les trois prochaines années au Gabon », a-t-il souligné. De façon concrète, il va s'agir pour les partici-



Photo : SNN

Des partenaires multisectoriels ont pris part à l'atelier.

pants à cet atelier d'analyser d'abord la situation actuelle de la maladie au Gabon, puis de voir quelles sont les forces, les opportunités, les menaces, les obstacles, de manière à élaborer, à terme, les stratégies devant résoudre de façon efficiente le problème du paludisme dans notre pays. Cette démarche qui s'ap-

puie sur une revue de documents va conduire l'ensemble des experts à se prononcer sur la première ébauche du plan, en regardant notamment s'il est pertinent pour le Gabon. « Ce graft Zéro sera donc présenté à toutes ces composantes pour qu'au bout des deux jours, ils puissent l'amender et en arriver à un consensus sur les meil-

leurs stratégies adaptées pour notre pays », a indiqué le responsable du PNLP. Au sortir de ces assises, le nouveau plan stratégique national de lutte contre le paludisme 2018-2021 sera présenté au gouvernement et aux autres bailleurs de fonds, de manière à pouvoir mener la lutte contre le paludisme pour les trois

prochaines années au Gabon. Cet outil va s'avérer indispensable pour notre pays dont la prévalence du paludisme ne cesse de grimper depuis le retrait de l'appui du Fonds mondial pour la lutte contre cette maladie. « Malheureusement aujourd'hui, cela va faire bientôt près de six ans que le Fonds mondial est parti. Il n'y a plus de financements, le dernier plan stratégique n'a été financé qu'à hauteur de 15%. Vous comprenez que nous sommes revenus à une prévalence du paludisme de près de 25% ». Aussi, pour la mise en œuvre de ce nouveau plan, les acteurs de la lutte contre le paludisme fondent-ils leur espoir sur la force nationale. Autrement dit la mobilisation des ressources en interne. Contrairement à ce qui se faisait jusqu'ici, où les regards étaient tournés vers l'extérieur. Du coup, des efforts de la part des différentes composantes de la société sont très attendus pour que notre pays atteigne les objectifs fixés par la nouvelle feuille de route de la lutte contre le paludisme.

Ici et ailleurs

•Épouses des policiers
Grande braderie à la Fopi

L'Association des épouses des policiers du Gabon dénommée "Yessi" tient, à partir d'aujourd'hui au samedi, une braderie au camp Michel Bingoundou, communément appelé Fopi. Au menu, des jeux, de la vente de boissons et de nourriture, ainsi que des accessoires et ustensiles divers. L'entrée est libre.

•Vie associative
Une adresse pour la jeunesse malienne du Gabon



Photo : R.H.A

Le Rassemblement de la jeunesse malienne du Gabon (RJMGM), une association apolitique regroupant les ressortissants maliens vivant sur le territoire national, a désormais un siège social. Il se situe au quartier Louis, dans le 1er arrondissement de Libreville. L'inauguration a eu lieu le week-end dernier en présence des membres de ladite association. Ce siège est un espace comprenant une salle de travail, une salle de réunion d'une capacité de 200 places et des bureaux de travail pour le personnel permanent. Selon son président, Mamadou Diawara, le RJMGM est né d'une force collective pour redorer l'image des Maliens du Gabon et restituer des valeurs incarnées par ce peuple. « Nous sommes un peuple de fierté et de dignité et estimons que la valeur que représente notre force doit toujours demeurer. » Avant de poursuivre qu'« à travers le RJMGM, la jeunesse malienne du Gabon entend développer les valeurs d'entraide, de solidarité, d'unité. » Le président d'honneur de cette association, Malikandja Diawara, a souligné qu'avec le RJMGM, « il sera plus facile d'orienter les jeunes maliens, afin d'éviter d'éventuel dérapages. » Avant de les inviter à respecter les lois et règlements de leur pays d'accueil, le Gabon.

•Technologies
Facebook et Google "manipulent" les utilisateurs !

En proposant des paramètres par défaut "intrusifs" qui laissent peu de choix en termes de confidentialité, Facebook et Google poussent les utilisateurs à partager leurs informations malgré la nouvelle législation européenne, estime une étude publiée hier.

Rassemblés par R.H.A F.B.E.M